

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1684

9 juillet 2008

SOMMAIRE

Administration Technique et Travaux		IKANO Re	80822
Comptables S.A.	80821	Immobiliare Altop S.A.	80817
AGR*Topwave Europe S.A.	80821	International Real Estate Agency	80828
Aloha International S.A.	80824	Invicta S.A.	80824
Barlaston Holding S. à r. l.	80815	Jecano Immobilière S.A.	80826
Belux Capital S.A.	80825	Life Expansion SA	80818
Belux Capital S.A.	80826	Marni International S.A.	80832
Berlau Holding S.à r.l.	80820	Moda G.A.S. S.à r.l.	80823
Billingham Holding S.à r.l.	80819	Nagena Sàrl	80792
Bronipar S.A.	80824	New Building Investment S.A.	80823
Brundall Holding S.à r.l.	80805	Northstar Associates	80792
B & S - Art and Design S.à r.l.	80817	Oppenheim Alternative Asset Manage- ment S.A.	80817
Butzestuff	80826	Petrol Lux Tour S.A.	80815
C.M. Invest S.A.	80825	Plurimedia S.A.	80819
Coastline Investment S.A.	80825	Polaris Investment S.A.	80820
DLJ Mojito Luxco 1	80806	Promoteless Invest S.à r.l.	80818
Europa Eagle S.à r.l.	80818	Real Antonia S.A.	80823
European Business Air Charter	80816	Redstone Invest S.A.	80815
European Children Sàrl	80826	RLG Finance S.A.	80816
Ferrange Trading S.A.	80827	Sal. Oppenheim Alternative Investments S.A.	80817
Ferrange Trading S.A.	80828	Schleich Luxembourg S.A.	80803
Finsaturne S.A.H.	80822	Spotify Technology, S.à r.l.	80815
Flight Butler	80786	S.W.I.F.T. Re (Luxembourg) S.A.	80820
Fora Investment S.à r.l.	80827	Taurus Euro Retail Holding S.à r.l.	80816
Fora Investment S.à r.l.	80827	Total Alpha Investment Fund Manage- ment Company S.A.	80820
Fractal Invest S.A.	80828	Univers-Alb S. à r.l.	80819
Galileo Re S.A.	80822	Vivis S.A.	80823
G.C.C. International S.A.	80832	Vosges Holding S.A.	80824
Geroco S.A.	80791	Wasaby S.A.	80832
G-RE S.A.	80821	World Wines Trading S.à r.l.	80832
Heritage Holding Company	80818	W-Tanka S.A.	80825
Hôtel de Foetz S.A.	80827		
Hutchison Whampoa Finance S.A.	80818		
Hutchison Whampoa Finance S.à r.l.	80818		

Flight Butler, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 139.426.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

- FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.317,

ici représentée par Monsieur Alexandre LEVY, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 21 mai 2008,

- Monsieur Philippe BARROIS, demeurant au 2, rue Adolphe Devaux à F-93 440 Dugny (France);

ici représenté par Monsieur Alexandre LEVY, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 22 mai 2008,

- Monsieur Cyril LUCAS, demeurant au 2, rue Adolphe Devaux à F-93 440 Dugny (France);

ici représenté par Monsieur Alexandre LEVY, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 22 mai 2008,

- Monsieur Xavier SAUQUE, demeurant au 68bis, rue de Lagny à F-77410 Bordeaux Villevaude (France);

ici représenté par Monsieur Alexandre LEVY, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 22 mai 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «FLIGHT BUTLER».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social

4.1 La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, de services, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.2 La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.3 Elle peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle peut également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle peut aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société peut faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Capital Social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31 000) représenté par mille (1 000) actions ordinaires d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de juin, à 15:00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télécopie, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télécopie, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées

13.1 La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 14. Conflit d'intérêts

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s)

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008. La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, préqualifiés, représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent souscrire les mille (1 000) actions représentant la totalité du capital social de la Société, comme suit:

1) FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A., prénommée, huit cent cinquante actions	850
2) Philippe BARROIS, prénommé, cinquante actions	50
3) Cyril LUCAS, prénommé, cinquante actions	50
4) Xavier SAUQUE, prénommé, cinquante actions	50
TOTAL: mille actions	1 000

Toutes ces actions sont libérées par les comparants à hauteur de cent pour cent (100%) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31 000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 2 000.

Résolutions des actionnaires

Les Actionnaires, préqualifiés, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prennent les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

(i) Grégory GUISSARD, né à Braine l'Alleud (Belgique), le 1^{er} août 1980, demeurant professionnellement 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

(ii) Jean-François DETAILLE, né à Namur (Belgique), le 19 mai 1972, demeurant professionnellement 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

(iii) Philippe DUCATE, né à Bastogne (Belgique), le 3 octobre 1968, demeurant professionnellement 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

4. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2013;

5. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Alexandre LEVY et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008. LAC / 2008 / 21814. — Reçu à 0,50%: cent cinquante-cinq euros (€ 155,-).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008080181/7241/275.

(080091556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Geroco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 128.873.

L'an deux mille huit, le douze juin.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEROCO S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 128.873, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 7 juin 2007, publié au Mémorial C du 27 juillet 2007, numéro 1583.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Vanessa ALEXANDRE, juriste demeurant professionnellement à Mersch.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank ROLLINGER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent (100) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social de la société de L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté à L-4485 Soleuvre, 47a, rue de Sanem.

2.- Modification de l'article 2, premier alinéa.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté à L-4485 Soleuvre, 47a, rue de Sanem.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi dans la commune de Sanem.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: V. ALEXANDRE, F. ROLLINGER, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 13 juin 2008. MER/2008/1002. - Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 juin 2008.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2008080876/243/49.

(080091989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**Northstar Associates, Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Nagenà Sàrl).**

Capital social: EUR 196.797,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.759.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of "Nagenà S. à r.l.", a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros), incorporated pursuant to a deed of M^e Paul Decker, notary, enacted on 14 December, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 204 of 25 January 2008, page 9.750 and seq. and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 134.759 (the "Company").

There appeared:

Godfrey Road Associates I Ltd (BVI), a company incorporated under the laws of British Virgin Islands having its registered office at Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (the "Sole Partner"), here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal in Tortola (British Virgin Islands) on April 10th, 2008.

The said proxy, initialled "ne varietur" shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

(i) The Sole Partner present or represented and the number of shares it owns are shown on an attendance list.

(ii) As appears from the attendance list, the 100 (one hundred) shares representing the whole capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Partner has been duly informed.

(iii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Modification of the corporate name of the company from Nagenà S. à r.l. to Northstar Associates;
2. Cancellation of the nominal value of the 100 existing shares of the Company and reclassification as 12,500 Class A1 shares;
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 184,297.- so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 196,797.- by the issue of 184,297 new shares divided into 15,571 Class A1 shares, 28,071 Class A2 shares, 28,071 Class A3 shares, 28,071 Class A4 shares, 28,071 Class A5 shares, 28,071 Class A6 shares, 28,071 Class A7, 100 Class B1 shares, 100 Class B2 shares and 100 Class B3 shares, each fully paid up;
4. Subscriptions, interventions and payments of the new Class A shares and the class B shares by contribution in cash;
5. Reintroduction of the nominal value of EUR 1.- (one Euro) per share;
6. Rights and restrictions attached to the shares;
7. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company;
8. Subsequent amendment of article 8 of the articles of association of the Company;
9. Subsequent amendment of article 14 of the articles of association of the Company;
10. Subsequent amendment of article 17 of the articles of association of the Company;
11. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Partner, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to modify the corporate name of the Company from Nagenà S. a r.l. to Northstar Associates and consequently amend article 4 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 4.** The private limited liability Company will have the name Northstar Associates."

Second resolution

It is resolved to cancel the current nominal value of the shares of the Company and to reclassify the current 100 shares as 12,500 Class A1 shares.

Third resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 184,297.- so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 196,797 by the issue of new 184,297 shares divided into 15,571 Class A1 shares,

28,071 Class A2 shares, 28,071 Class A3 shares, 28,071 Class A4 shares, 28,071 Class A5 shares, 28,071 Class A6 shares, 28,071 Class A7, 100 Class B1 shares, 100 Class B2 shares and 100 Class B3 shares, fully paid up by contribution in cash.

Fourth resolution

There appeared the following investors (the "Investors"), duly represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at Luxembourg, by virtue of three proxies given under private seal and which proxies, initialled "ne varietur" shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration:

(i) Godfrey Road Associates I LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware having its registered office at the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801;

(ii) MK Godfrey Road Associates I LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801;

(iii) Park Ave Westbridge SLP I LP, an exempted Limited Partnership, organized under the laws of Bermuda, having its registered office at Washington Mall West, 7 Reid Street Hamilton HM11, Bermuda.

They declared as well as the Sole Partner to subscribe by contribution in cash to the following shares, altogether constituting the above mentioned increase of capital of EUR 184,297.-, as follows:

(i) Godfrey Road Associates I Ltd:

286 Class A1 shares;
12,786 Class A2 shares;
12,786 Class A3 shares;
12,786 Class A4 shares;
12,786 Class A5 shares;
12,786 Class A6 shares; and
12,786 Class A7 shares.

(ii) Godfrey Road Associates I LLC:

9,711 Class A1 shares;
9,711 Class A2 shares;
9,711 Class A3 shares;
9,711 Class A4 shares;
9,711 Class A5 shares;
9,711 Class A6 shares; and
9,711 Class A7 shares.

(iii) MK Godfrey Road Associates I LLC:

5,574 Class A1 shares;
5,574 Class A2 shares;
5,574 Class A3 shares;
5,574 Class A4 shares;
5,574 Class A5 shares;
5,574 Class A6 shares; and
5,574 Class A7 shares.

(iv) Park Ave Westbridge SLP I LP (Bermuda):

100 Class B1 shares;
100 Class B2 shares; and
100 Class B3 shares.

Evidence of the contributions' existence

Proof of the contributions' existence has been given to the undersigned notary by producing a blocked funds certificate.

As a result of the above, the shareholdings in the company are as follows:

(i) Godfrey Road Associates I Ltd:

12,786 Class A1 shares;
12,786 Class A2 shares;
12,786 Class A3 shares;
12,786 Class A4 shares;
12,786 Class A5 shares;
12,786 Class A6 shares; and

12,786 Class A7 shares.

(ii) Godfrey Road Associates I LLC:

9,711 Class A1 shares;

9,711 Class A2 shares;

9,711 Class A3 shares;

9,711 Class A4 shares;

9,711 Class A5 shares;

9,711 Class A6 shares; and

9,711 Class A7 shares.

(iii) MK Godfrey Road Associates I LLC:

5,574 Class A1 shares;

5,574 Class A2 shares;

5,574 Class A3 shares;

5,574 Class A4 shares;

5,574 Class A5 shares;

5,574 Class A6 shares; and

5,574 Class A7 shares.

(iv) Park Ave Westbridge SLP I LP (Bermuda):

100 Class B1 shares;

100 Class B2 shares; and

100 Class B3 shares.

Fifth resolution

It is further resolved to reintroduce a nominal value of EUR 1.- (one Euro) per share.

Sixth resolution

It is further resolved to fix the rights and restrictions attached to the different Classes of shares as follows:

Each Class A share and Class B share carries one vote at all meetings of partners.

The managers shall apply the following distribution policies:

(a) Payment of dividends and other distributions on account of Class A shares shall only be made out of assets available further to a payment of dividends or other distributions received by the Company on account of the Class A shares held in Northstar Associates Hotel Corporation.

The allocation between the Sub-Classes A shares shall be as follows:

The holders of the Sub-Class A1 shares shall be entitled to 0.10% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A2 shares shall be entitled to 0.15% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A3 shares shall be entitled to 0.20% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A4 shares shall be entitled to 0.25% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A5 shares shall be entitled to 0.30% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A6 shares shall be entitled to 0.35% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A7 shares shall be entitled to receive any percentage of the dividends and distributions of the Class A shares not allocated to another Sub-Class of the Class A shares.

If and after redemption of the Sub-Class A7, the rights allocated to such Sub-Class shall be allocated to the immediate preceding Sub-Class of Class A shares that are outstanding and the same rule shall be apply thereafter up to the last Sub-Class outstanding.

(b) Payment of dividends and other distributions on account of Class B shares shall only be made out of assets available further to a payment of dividends or other distributions received by the Company on account of the Class B shares held in Northstar Associates Hotel Corporation.

The allocation between the Sub-Classes B shares shall be as follows:

The holders of the Sub-Class B1 shares shall be entitled to 0.10% of the dividends and distributions of the class B shares;

The holders of the Sub-Class B2 shares shall be entitled to 0.15% of the dividends and distributions of the class B shares; and

The holders of the Sub-Class B3 shares shall be entitled to receive any percentage of the dividends and distributions of the Class B shares not allocated to another Sub-Class of the Class B shares.

If and after redemption of the Sub-Class B3, the rights allocated to such Sub-Class shall be allocated to the immediate preceding Sub-Class of Class B shares that are outstanding and the same rule shall be apply thereafter up to the last Sub-Class outstanding.

For all purposes, the determination of the origin of the dividends and other distributions shall be in the sole discretion of the managers, acting reasonably, and shall be final and binding on all partners of the Company.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law, these articles of association and the following priorities.

Within the Class A shares, Sub-Class A7 shares shall be redeemed in priority to all other Sub-Classes of shares. Thereafter, Sub-Class A6 shares, Sub-Class A5 shares, Sub-Class A4 shares, Sub-Class A3 shares, Sub-Class A2 shares and Sub-Class A1 shares shall be redeemed in that order.

Within the Class B shares, Sub-Class B3 shares shall be redeemed in priority to all other Sub-Classes of shares. Thereafter, Sub-Class B2 shares and Sub-Class B1 shares shall be redeemed in that order.

All redemptions shall be made on a pro rata basis in proportion to the respective numbers of shares of the relevant Class or Sub-Class held by each partner at the relevant time.

There shall be paid on the redemption of each share such amount as the managers shall determine, provided that such amount (i) shall be limited to and made by using sums available for distribution in accordance with the law and (ii) shall not be less than the aggregate of the nominal value of such share and the amount of any dividends or other distributions which have been declared or accrued in respect of such Class of shares or Sub-Class of shares, as applicable, but have not been paid, including for the avoidance of doubt or other distributions have been received by the Company and have not previously been distributed to the respective Class of shares or Sub-Class of Shares, as applicable.

Such amount shall at that time become a debt due from and immediately payable by the Company to the partner of such Class of shares or Sub-Class of shares.

Any Class of shares or Sub-Class of shares redeemed pursuant to the above mentioned provisions shall immediately be cancelled and the capital of the Company shall be redeemed accordingly.

Seventh resolution

As a consequence of the foregoing resolutions and the increase of the share capital, it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6.** The capital is set at EUR 196,797.- (one hundred ninety-six thousand seven hundred ninety-seven euros) divided into 196,497 (one hundred ninety-six thousand four hundred ninety-seven) Class A shares subdivided into 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A1 shares, 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A2 shares, 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A3 shares, 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A4 shares, 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A5 shares, 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A6 shares, and 28,071 (twenty-eight thousand seventy-one) Class A7 shares and 300 (three hundred) Class B shares subdivided into 100 (one hundred) Class B1 shares, 100 (one hundred) Class B2 shares, 100 (one hundred) Class B3 shares, with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, all being fully paid-up."

Eighth resolution

It is further resolved to amend article 8 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 8.** Each Class A share and each Class B share carries one vote at all meetings of partners. Each Class A share and each Class B share entitles to a fraction of the corporate assets profits and dividends in accordance with article 17 of these Articles.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law, these articles of association and the following priorities.

Within the Class A shares, Sub-Class A7 shares shall be redeemed in priority to all other Sub-Classes of shares. Thereafter, Sub-Class A6 shares, Sub-Class A5 shares, Sub-Class A4 shares, Sub-Class A3 shares, Sub-Class A2 shares and Sub-Class A1 shares shall be redeemed in that order.

Within the Class B shares, Sub-Class B3 shares shall be redeemed in priority to all other Sub-Classes of shares. Thereafter, Sub-Class B2 shares and Sub-Class B1 shares shall be redeemed in that order.

All redemptions shall be made on a pro rata basis in proportion to the respective numbers of shares of the relevant Class or Sub-Class held by each partner at the relevant time.

There shall be paid on the redemption of each share such amount as the managers shall determine, provided that such amount (i) shall be limited to and made by using sums available for distribution in accordance with the law and (ii) shall not be less than the aggregate of the nominal value of such share and the amount of any dividends or other distributions which have been declared or accrued in respect of such Class of shares or Sub-Class of shares, as applicable, but have

not been paid, including for the avoidance of doubt or other distributions have been received by the Company and have not previously been distributed to the respective Class of shares or Sub-Class of Shares, as applicable.

Such amount shall at that time become a debt due from and immediately payable by the Company to the partner of such Class of shares or Sub-Class of shares.

Any Class of shares or Sub-Class of shares redeemed pursuant to the above mentioned provisions shall immediately be cancelled and the capital of the Company shall be redeemed accordingly."

Ninth resolution

It is resolved to amend article 14 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

General meetings of partners may be convened by the sole manager or the board of managers, as the case may be, failing which by the statutory auditor or the supervisory board, if it exists, failing which by partners representing more than fifty per cent (50%) of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each partner at least 24 hours before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the partners are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such partner's proxy, which person needs not be partner of the Company.

Resolutions of the general meetings of partners are validly taken when adopted by the affirmative vote of partners representing more than fifty per cent (50%) of the share capital of the Company. If the quorum is not reached at a first meeting, the partners shall be convened by registered letter to a second meeting.

Resolutions will be validly taken at this second meeting by a majority of votes cast, regardless of the portion of share capital represented.

However, under certain circumstances as mentioned hereafter, a partners' resolution shall be adopted by a resolution taken by a vote of the majority of the partners, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital:

- (i) any amendments to the present Articles;
- (ii) any merger, demerger or similar corporate reorganization of the Company;
- (iii) any capital increases and/or capital reductions in the capital of the Company;
- (iv) the dissolution or liquidation of the Company;
- (v) the conclusion of transactions if the amount of expenditure would exceed EUR [20,000.-];
- (vi) the raising of loans and granting of security for the repayment of such money if the amount of indebtedness outstanding at any time would exceed EUR [20,000.-]."

Tenth resolution

Finally, it is resolved to amend articles 17 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The managers shall apply the following distribution policies:

(a) Payment of dividends and other distributions on account of Class A shares shall only be made out of assets available further to a payment of dividends or other distributions received by the Company on account of the Class A shares held in Northstar Associates Hotel Corporation.

The allocation between the Sub-Classes A shares shall be as follows:

The holders of the Sub-Class A1 shares shall be entitled to 0.10% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A2 shares shall be entitled to 0.15% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A3 shares shall be entitled to 0.20%) of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A4 shares shall be entitled to 0.25% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A5 shares shall be entitled to 0.30% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A6 shares shall be entitled to 0.35% of the dividends and distributions of the Class A shares;

The holders of the Sub-Class A7 shares shall be entitled to receive any percentage of the dividends and distributions of the

Class A shares not allocated to another Sub-Class of the Class A shares.

If and after redemption of the Sub-Class A7, the rights allocated to such Sub-Class shall be allocated to the immediate preceding Sub-Class of Class A shares that are outstanding and the same rule shall be apply thereafter up to the last Sub-Class outstanding.

(b) Payment of dividends and other distributions on account of Class B shares shall only be made out of assets available further to a payment of dividends or other distributions received by the Company on account of the Class B shares held in Northstar Associates Hotel Corporation.

The allocation between the Sub-Classes B shares shall be as follows:

The holders of the Sub-Class B1 shares shall be entitled to 0.10% of the dividends and distributions of the class B shares;

The holders of the Sub-Class B2 shares shall be entitled to 0.15% of the dividends and distributions of the class B shares; and

The holders of the Sub-Class B3 shares shall be entitled to receive any percentage of the dividends and distributions of the Class B shares not allocated to another Sub-Class of the Class B shares.

If and after redemption of the Sub-Class B3, the rights allocated to such Sub-Class shall be allocated to the immediate preceding Sub-Class of Class B shares that are outstanding and the same rule shall be apply thereafter up to the last Sub-Class outstanding.

For all purposes, the determination of the origin of the dividends and other distributions shall be in the sole discretion of the managers, acting reasonably, and shall be final and binding on all partners of the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles."

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,500 (two thousand five hundred Euros).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille huit, le seize avril.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Nagena S. à r.l.", une société à responsabilité dûment constituée et existant valablement en vertu de la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro), constituée suivant acte reçu par M^e Paul Decker, notaire, le 14 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 204 du 25 janvier 2008, pages 9.500 et suivantes et immatriculé auprès du Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.759 (la «Société»).

A comparu:

Godfrey Road Associates I Ltd (BVI), une société dûment constituée en vertu des lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (l'«Associé Unique»), ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé délivrée à Tortola (Iles Vierges Britannique) le 10 avril 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur», restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

(i) L'Associé Unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales détenues par lui sont renseignés sur une liste de présence.

(ii) Il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

(iii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société de Nagen S. à r.l. en Northstar Associates;
2. Annulation de la valeur nominale des 100 parts sociales existantes de la Société et reclassification de celles-ci en 12.500 parts sociales de Classe A1;
3. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 184.297,- pour l'augmenter de son montant actuel de EUR 12.500,- à EUR 196.797,- par la création et l'émission de 184.297 nouvelles parts sociales divisées en 15.571 parts sociales de Classe A1, 28.071 parts sociales de Classe A2, 28.071 parts sociales de Classe A3, 28.071 parts sociales de Classe A4, 28.071 parts sociales de Classe A5, 28.071 parts sociales de Classe A6, 28.071 parts sociales de Classe A7, 100 parts sociales de Classe B1, 100 parts sociales de Classe B2 and 100 parts sociales de Classe B3, chacune libérée dans son intégralité;
4. Souscriptions, interventions et émissions des nouvelles parts sociales de Classe A ainsi que des parts sociales de Classe B par le biais d'un apport en numéraire;
5. Réintroduction d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) par part sociale;
6. Droits et restrictions attachés aux parts sociales;
7. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société;
8. Modification subséquente de l'article 8 des statuts de la Société;
9. Modification subséquente de l'article 14 des statuts de la Société;
10. Modification subséquente de l'article 17 des statuts de la Société;
11. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de modifier la dénomination sociale de la Société de Nagen S. à r.l. en Northstar Associates et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 4.** La Société à responsabilité limitée aura la dénomination Northstar Associates.»

Seconde résolution

Il est décidé d'annuler la valeur nominale actuelle des parts sociales de la Société et de procéder au reclassement des 100 parts sociales actuelles en 12.500 parts sociales de Classe A.

Troisième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 184.297,- pour l'augmenter de son montant actuel de EUR 12.500,- à EUR 196.797,- par la création et l'émission de 184.297 nouvelles parts sociales divisées en 15.571 parts sociales de Classe A1, 28.071 parts sociales de Classe A2, 28.071 parts sociales de Classe A3, 28.071 parts sociales de Classe A4, 28.071 parts sociales de Classe A5, 28.071 parts sociales de Classe A6, 28.071 parts sociales de Classe A7, 100 parts sociales de Classe B1, 100 parts sociales de Classe B2 and 100 parts sociales de Classe B3, chacune libérée dans son intégralité par le biais d'un apport en numéraire.

Quatrième résolution

Ont comparu les investisseurs suivants (les "Investisseurs"), dûment représentés par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de trois procurations données sous seing privé et lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur», resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

(i) Godfrey Road Associates I LLC, une société dûment constituée en vertu des lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801;

(ii) MK Godfrey Road Associates I LLC, une société dûment constituée en vertu des lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801;

(iii) Park Ave Westbridge SLP I LP, une société dûment constituée en vertu des lois des Bermudes, ayant son siège social au Washington Mall West, 7 Reid Street Hamilton HM11, Bermuda.

Ils ont déclaré, de même que l'Associé Unique, souscrire par apports en numéraire aux parts sociales suivantes, la somme des apports constituant l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de EUR 184.297,-:

- (i) Godfrey Road Associates I Ltd:
286 parts sociales de Classe A1;

12.786 parts sociales de Classe A2;
12.786 parts sociales de Classe A3;
12.786 parts sociales de Classe A4;
12.786 parts sociales de Classe A5;
12.786 parts sociales de Classe A6; et
12.786 parts sociales de Classe A7.
(ii) Godfrey Road Associates I LLC:
9.711 parts sociales de Classe A1;
9.711 parts sociales de Classe A2;
9.711 parts sociales de Classe A3;
9.711 parts sociales de Classe A4;
9.711 parts sociales de Classe A5;
9.711 parts sociales de Classe A6; et
9.711 parts sociales de Classe A7.
(iii) MK Godfrey Road Associates I LLC:
5.574 parts sociales de Classe A1;
5.574 parts sociales de Classe A2;
5.574 parts sociales de Classe A3;
5.574 parts sociales de Classe A4;
5.574 parts sociales de Classe A5;
5.574 parts sociales de Classe A6; et
5.574 parts sociales de Classe A7.
(iv) Park Ave Westbridge SLP I LP (Bermuda):
100 parts sociales de Classe B1;
100 parts sociales de Classe B2; et 100 parts sociales de Classe B3.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage des fonds.

Il résulte de ce qui précède que l'actionnariat de la Société est désormais composé comme suit:

(i) Godfrey Road Associates I Ltd:
12.786 parts sociales de Classe A1;
12.786 parts sociales de Classe A2;
12.786 parts sociales de Classe A3;
12.786 parts sociales de Classe A4;
12.786 parts sociales de Classe A5;
12.786 parts sociales de Classe A6; et
12.786 parts sociales de Classe A7.
(ii) Godfrey Road Associates I LLC:
9.711 parts sociales de Classe A1;
9.711 parts sociales de Classe A2;
9.711 parts sociales de Classe A3;
9.711 parts sociales de Classe A4;
9.711 parts sociales de Classe A5;
9.711 parts sociales de Classe A6; et
9.711 parts sociales de Classe A7.
(iii) MK Godfrey Road Associates I LLC:
5.574 parts sociales de Classe A1;
5.574 parts sociales de Classe A2;
5.574 parts sociales de Classe A3;
5.574 parts sociales de Classe A4;
5.574 parts sociales de Classe A5;
5.574 parts sociales de Classe A6; et
5.574 parts sociales de Classe A7.

(iv) Park Ave Westbridge SLP I LP (Bermuda):

100 parts sociales de Classe B1;

100 parts sociales de Classe B2; et

100 parts sociales de Classe B3.

Cinquième résolution

Il est ensuite décidé de réintroduire une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) par part sociale.

Sixième résolution

Il est encore décidé de fixer les droits et restrictions attachés aux différentes Classes de parts sociales comme suit:

Chaque part sociale de Classe A et de Classe B donne droit à un droit de vote à toutes les assemblées d'actionnaires.

Les gérants devront appliquer les principes de distribution suivants:

(a) Le paiement de dividendes et autres distributions d'actifs alloués aux parts sociales de Classe A ne devra pas être fait au-delà des actifs disponibles suites à un paiement de dividendes ou autres distributions reçu par la Société en raison de la détention d'actions de Classe A dans Northstar Associates Hotel Corporation.

L'allocation aux différentes parts sociales des Sous-Classes A devra se faire comme suit:

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A1 auront droit à l'allocation de 0,10% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A2 auront droit à l'allocation de 0,15% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A3 auront droit à l'allocation de 0,20% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A4 auront droit à l'allocation de 0,25% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A5 auront droit à l'allocation de 0,30% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A6 auront droit à l'allocation de 0,35% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A; et

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A7 auront droit à l'allocation du pourcentage résiduel des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A et non alloués aux autres Sous-Classes des parts sociales de Classe A.

En cas de rachat des parts sociales de la Sous-Classe A7, les droits alloués à cette Sous-Classe devront être alloués à la Sous-Classe de parts sociales de Classe A restante la précédant immédiatement. La même règle devra s'appliquer par la suite jusqu'à la dernière Sous-Classe restante.

(b) Le paiement de dividendes et autres distributions d'actifs alloués aux parts sociales de Classe B ne devra pas être fait au-delà des actifs disponibles suites à un paiement de dividendes ou autres distributions reçu par la Société en raison de la détention d'actions de Classe B dans Northstar Associates Hotel Corporation.

L'allocation aux différentes parts sociales des Sous-Classes B devra se faire comme suit:

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe B1 auront droit à l'allocation de 0,10% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe B;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe B2 auront droit à l'allocation de 0,15% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe B; et

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe B3 auront droit à l'allocation du pourcentage résiduel des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe B et non alloués aux autres Sous-Classes des parts sociales de Classe B;

En cas de rachat des parts sociales de la Sous-Classe B3, les droits alloués à cette Sous-Classe devront être alloués à la Sous-Classe de parts sociales de Classe B restante la précédant immédiatement. La même règle devra s'appliquer par la suite jusqu'à la dernière Sous-Classe restante.

A cet effet, la détermination de l'origine des dividendes et des autres distributions relèvera de la seule discrétion des gérants, agissant de manière raisonnable, et sera définitive et liera l'ensemble des actionnaires de la Société.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales en accord avec les dispositions légales, les présents Statuts et les priorités suivantes.

A l'intérieur des parts sociales de Classe A, les parts sociales de la Sous-Classe A7 devront être rachetées en priorité par rapport à l'ensemble des autres Sous-Classes. Par la suite, devront être rachetées, dans l'ordre ci-après défini, les parts sociales de la Sous-Classe A6, les parts sociales de la Sous-Classe A5, les parts sociales de la Sous-Classe A4, les parts sociales de la Sous-Classe A3, les parts sociales de la Sous-Classe A2 et les parts sociales de la Sous-Classe A1.

A l'intérieur des parts sociales de Classe B, les parts sociales de la Sous-Classe B3 devront être rachetées en priorité par rapport à l'ensemble des autres Sous-Classes. Par la suite, devront être rachetées, dans l'ordre ci-après défini, les parts sociales de la Sous-Classe B2 et les parts sociales de la Sous-Classe B3.

Tout rachat devra être fait proportionnellement au nombre de parts sociales de la Classe ou Sous-Classe en question détenu respectivement par chacun des actionnaires à la date utile.

Il devra être payé, au rachat de chaque part sociale un montant devant être défini par les gérants, étant entendu que ce montant (i) devra être limité aux sommes disponibles et déterminé en utilisant les sommes disponibles pour la distribution en accord avec la loi et (ii) ne devra être inférieur ni à l'agrégat de la valeur nominale de cette part sociale, ni au montant de toute dividende ou autre distribution déclarées ou mises à la charges relativement à la Classe ou Sous-Classe de parts sociales visée, le cas échéant, mais n'ayant pas été payées, y compris, pour éviter toute confusion, toute autre distribution reçue par la Société n'ayant pas préalablement été distribuée aux parts sociales de la Classe ou Sous-Classe respective, le cas échéant.

Ce montant devient à cet instant une dette due et immédiatement payable par la Société aux actionnaires de cette Classe de parts sociales ou Sous-Classe de parts sociales.

Toute Classe de parts sociales ou toute Sous-Classe de parts sociales rachetée en vertu des dispositions mentionnées ci-dessus devra être immédiatement annulée et le capital de la Société devra être réduit en conséquence.

Septième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent et de l'augmentation du capital social, il est unanimement décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 6.** Le capital est fixé à EUR 196.797,- (cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-dix-sept Euro) divisé en 196.497 (cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales de Classe A sous-divisées en 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A1, 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A2, 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A3, 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A4, 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A5, 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A6, 28.071 (vingt-huit mille soixante et onze) parts sociales de Classe A7 et 300 (trois cents) parts sociales de Classe B sous-divisées en 100 (cent) parts sociales de Classe B1, 100 (cent) parts sociales de Classe B2, 100 (cent) parts sociales de Classe B3, d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, chacune intégralement libéré.»

Huitième résolution

Il est décidé unanimement de modifier l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 8.** Chaque part sociale de Classe A et de Classe B donne droit à un droit de vote à toutes les assemblées d'actionnaires. Chaque part sociale de Classe A et de Classe B donne droit à une fraction des profits de la Société ainsi qu'à des dividendes dans le respect des dispositions de l'article 17 des présents Statuts.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales en accord avec les dispositions légales, ces Statuts et les priorités suivantes.

A l'intérieur des parts sociales de Classe A, les parts sociales de la Sous-Classe A7 devront être rachetées en priorité par rapport à l'ensemble des autres Sous-Classes. Par la suite, devront être rachetées, dans l'ordre ci-après défini, les parts sociales de la Sous-Classe A6, les parts sociales de la Sous-Classe A5, les parts sociales de la Sous-Classe A4, les parts sociales de la Sous-Classe A3, les parts sociales de la Sous-Classe A2 et les parts sociales de la Sous-Classe A1.

A l'intérieur des parts sociales de Classe B, les parts sociales de la Sous-Classe B3 devront être rachetées en priorité par rapport à l'ensemble des autres Sous-Classes. Par la suite, devront être rachetées, dans l'ordre ci-après défini, les parts sociales de la Sous-Classe B2 et les parts sociales de la Sous-Classe B3.

Tout rachat devra être fait proportionnellement au nombre de parts sociales de la Classe ou Sous-Classe en question détenu respectivement par chacun des actionnaires à la date utile.

Il devra être payé, au rachat de chaque part sociale un montant devant être défini par les gérants, étant entendu que ce montant (i) devra être limité aux sommes disponibles et déterminé en utilisant les sommes disponibles pour la distribution en accord avec la loi et (ii) ne devra être inférieur ni à l'agrégat de la valeur nominale de cette part sociale, ni au montant de toute dividende ou autre distribution déclarées ou mises à la charges relativement à la Classe ou Sous-Classe de parts sociales visée, le cas échéant, mais n'ayant pas été payées, y compris, pour éviter toute confusion, toute autre distribution reçue par la Société n'ayant pas préalablement été distribuée aux parts sociales de la Classe ou Sous-Classe respective, le cas échéant.

Ce montant devient à cet instant une dette due et immédiatement payable par la Société aux actionnaires de cette Classe de parts sociales ou Sous-Classe de parts sociales.

Toute Classe de parts sociales ou toute Sous-Classe de parts sociales rachetée en vertu des dispositions mentionnées ci-dessus devra être immédiatement annulée et le capital de la Société devra être réduit en conséquence.»

Neuvième résolution

Il est décidé unanimement de modifier l'article 14 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 14.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés à l'assemblée générale des associés.

Les assemblées générales des associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, à défaut, par le réviseur d'entreprise ou le conseil de surveillance, s'il en existe, à défaut, par des partenaires représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour devront être envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, dans certaines circonstances mentionnées ci-après, une résolution des associés devra être adoptée par une résolution de la majorité des associés et représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social:

- (i) toute modification des présents articles;
- (ii) toute fusion, scission ou restructuration ou opération similaire de la Société;
- (iii) toute augmentation et/ou diminution du capital de la Société;
- (iv) la dissolution ou la liquidation de la Société;
- (v) la conclusion de transactions, si le montant des dépenses liées à celles-ci doit dépasser EUR 20.000,-;
- (vi) la contraction de prêts ou l'octroi de sûretés pour le remboursement des sommes empruntées si la dette, à tout moment, excède EUR 20.000,-.»

Dixième résolution

« **Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Les gérants devront appliquer les principes de distribution suivants:

(a) Le paiement de dividendes et autres distributions d'actifs alloués aux parts sociales de Classe A ne devra pas être fait au-delà des actifs disponibles suites à un paiement de dividendes ou autres distributions reçu par la Société en raison de la détention d'actions de Classe A dans Northstar Associates Hotel Corporation.

L'allocation aux différentes parts sociales des Sous-Classes A devra se faire comme suit:

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A1 auront droit à l'allocation de 0,10% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A2 auront droit à l'allocation de 0,15% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A3 auront droit à l'allocation de 0,20% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A4 auront droit à l'allocation de 0,25% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A5 auront droit à l'allocation de 0,30% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A6 auront droit à l'allocation de 0,35% des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A; et

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe A7 auront droit à l'allocation du pourcentage résiduel des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe A et non alloués aux autres Sous-Classes des parts sociales de Classe A.

En cas de rachat des parts sociales de la Sous-Classe A7, les droits alloués à cette Sous-Classe devront être alloués à la Sous-Classe de parts sociales de Classe A restante la précédant immédiatement. La même règle devra s'appliquer par la suite jusqu'à la dernière Sous-Classe restante.

(b) Le paiement de dividendes et autres distributions d'actifs alloués aux parts sociales de Classe B ne devra pas être fait au-delà des actifs disponibles suites à un paiement de dividendes ou autres distributions reçu par la Société en raison de la détention d'actions de Classe B dans Northstar Associates Hotel Corporation.

L'allocation aux différentes parts sociales des Sous-Classes B devra se faire comme suit:

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe B1 auront droit à l'allocation de 0,10%) des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe B;

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe B2 auront droit à l'allocation de 0,15%) des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe B; et

Les détenteurs de parts sociales de la Sous-Classe B3 auront droit à l'allocation du pourcentage résiduel des dividendes et distributions alloués aux parts sociales de Classe B et non alloués aux autres Sous-Classes des parts sociales de Classe B;

En cas de rachat des parts sociales de la Sous-Classe B3, les droits alloués à cette Sous-Classe devront être alloués à la Sous-Classe de parts sociales de Classe B restante la précédant immédiatement. La même régie devra s'appliquer par la suite jusqu'à la dernière Sous-Classe restante.

A cet effet, la détermination de l'origine des dividendes et des autres distributions sera de la seule discrétion des gérants, agissant de manière raisonnable, sera définitive et liera l'ensemble des actionnaires de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intermédiaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intermédiaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 2.500 (deux mille cinq cents Euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 22 avril 2008, LAC/2008/16586. — Reçu neuf cent vingt et un euros quarante-neuf cents Eur 0,5% = 921,49.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008080913/5770/643.

(080092689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Schleich Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 122.657.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of May,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Schleich Luxembourg S.A." (the Company) a société anonyme, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 112.657, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on November 16, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 174, page 8308 of February 14, 2007. The Company's articles of association (the Articles of Association") have last been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on February 27, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 925, page 44356.

The meeting is presided by Régis Galiotto, with professional address at Luxembourg,

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, with professional address at Luxembourg.

The Chairman requested the notary to act:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 30,000 (thirty thousand) class A shares, 9,200 (nine thousand two hundred) class B shares, 30,000 (thirty thousand) class C shares and 9,200 (nine thousand two hundred) class D shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the Agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Transfer of the registered office of the Company from 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, to 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;

2.- Amendment of Article 2 of the Articles of Incorporation;

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen to 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, with effect as of 1st May 2008.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 2 of the Article of Incorporation to read as follows:

" **Art. 2.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors."

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text the English version will prevail.

Suit la version en langue française.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Schleich Luxembourg S.A., ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 112.657, constituée suivant un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 2006, publié au mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 174, du 14 février 2007, page 8308. Cet acte a été modifié pour la dernière fois le 27 février 2008 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 925, page 44356.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 30,000 (trente mille) parts sociales de classe A, 9,200 (neuf mille deux cents) parts sociales de classe B, 30,000 (trente mille) parts sociales de classe C et 9,200 (neuf mille deux

cents) parts sociales de classe D, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Transfert du siège social du 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;

2.- Modification de l'article 2 des statuts;

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen au 7A, rue Robert Stümper, L-2557, avec effet au 1^{er} mai 2008.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des statuts.

Le conseil d'administration de la société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont le procès verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute:

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 02 juin 2008, Relation: LAC/2008/22023. — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008080216/211/113.

(080091907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Brundall Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.281.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 mai 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Samera Holdings Ltd les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Samera Holdings Ltd domicilié à 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Brundall Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2008080376/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06285. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

DLJ Mojito Luxco 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.421.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the 14th of May.

Before us, Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. DLJMB Overseas Partners IV, L.P., a company incorporated under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with M&C Corporate Services Limited,

here represented by Société Européenne de Banque, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, itself represented by Mr. Francesco MOGLIA and Pascal VERDIN-POL, employees, Luxembourg, 19-21, bd du Prince Henri, by virtue of a power of attorney given in New York, on May 12, 2008,

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "DLJ Mojito Luxco 1" (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to

guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), represented by ten thousand (10,000) shares in registered form, having a par value of one Euro and twenty five cents (EUR 1.25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters by the board to one or more agents

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated in accordance with article 8.1 (ii) of these Articles.

Art. 9. Sole manager.

9.1.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the legal limits and the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

Subscription and payment

DLJMB Overseas Partners IV, L.P., represented as stated above, subscribes to ten thousand (10,000) shares in registered form, with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of ten thousand one hundred and twenty-five euros (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1000.

Resolutions of the sole shareholder

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Michael Isikow, Managing Director, Queens, NY USA November 28, 1965, c/o Credit Suisse One Madison Avenue, 11th Floor, New York, New York 10010

- Kenneth Lohsen, Managing Director, Freeport, NY USA December 17, 1958, c/o Credit Suisse 11 Madison Avenue, New York, NY 10010.

- Francesco Moglia, Director, Roma, Italy, May 27 1968, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Luxembourg.

4. KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer in Luxembourg, RCS Luxembourg B n ° 103.590, is appointed as réviseur d'entreprises of the Company for a period of one year.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorze mai.

Par devant Maître Jacques DELVAUX notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. DLJMB Overseas Partners IV L.P., une société régie par les lois du Cayman Islands, dont le siège social se situe à c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au M&C Corporate Services Limited.,

Ici représentée par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, avec siège social à Luxembourg, 19-21, bld du Prince Henri, elle-même représentée par M. Francesco MOGLIA et M. Pascal VERDIN-POL, employés, Luxembourg, 19-21, bd Prince Henri,

en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 12 mai, 2008,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le[s] mandataire[s] de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "DLJ Mojito Luxco 1" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature

compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (€ 12.500), représenté par dix mille (10.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (€ 1.25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par trois (3) gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément à l'article 8.1 (ii).

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, dans les limites légales et aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

DLJMB Overseas Partners IV L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à dix mille (10.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (€ 1,25) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix mille cent vingt-cinq euros (€ 12.500,-),

Le montant de douze mille cinq cent euros (€ 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.000,-.

Résolutions de l'associé unique

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Michael Isikow, Managing Director, Queens, NY USA November 28, 1965, c/o Credit Suisse One Madison Avenue, 11th Floor, New York, New York 10010

- Kenneth Lohsen, Managing Director, Freeport, NY USA December 17, 1958, c/o Credit Suisse 11 Madison Avenue, New York, NY 10010.

- Francesco Moglia, Director, Roma, Italy, May 27 1968, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

4. KPMG AUDIT, établit allée Scheffer, 31 à Luxembourg, RCS Luxembourg B n ° 103.590, est nommé en qualité de réviseur d'entreprises de la Société pour une durée d'un an.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. VERDIN-POL, F. MOGLIA, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 19 mai 2008, LAC/2008/20020. — Reçu soixante-deux Euros et cinquante Cents (EUR 62,50).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16/06/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008080155/208/483.

(080091472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Petrol Lux Tour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.200.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008080377/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08684. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Redstone Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 112.513.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008080378/239/12.

(080091894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Spotify Technology, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008080380/239/12.

(080091887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Barlston Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.150.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 mai 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Plarum Ltd les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Plarum Ltd domicilié à 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Barlaston Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2008080379/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

European Business Air Charter, Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 40.404.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008080381/5770/12.

(080091817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Taurus Euro Retail Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 240.700,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 111.578.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 2 novembre 2007

Conformément aux résolutions prises par les associés en date du 2 novembre 2007, il a été décidé:

- d'accepter la démission de Madame Tinchuck Agnès Ng avec effet au 8 octobre 2007, au poste de gérant Taurus de la société;

- d'accepter la nomination avec effet au 8 octobre 2007, Madame Lara Hyppolite-Autino, Accounting Manager, demeurant professionnellement au 1350 E. Newport Center Drive, Suite 206, Deerfield Beach, 33442 Florida, U.S.A., au poste de gérant Taurus pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Taurus Euro Retail Holding S.à r.l.
MERCURIA SERVICES S.A.
8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008080576/1005/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09097. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

RLG Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 59.858.

Le bilan au 30.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le domiciliataire

Référence de publication: 2008080382/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09536. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Immobiliare Altop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.644.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080383/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08702. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

B & S - Art and Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 119.693.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 12 juin 2008 entre Monsieur Henry SIMILON et la société Actor Invest S.A., que Monsieur Henri François SIMILON a cédé 31 parts sociales (trente et une parts sociales) qu'il détenait dans la société B&S - ART AND DESIGN S.à r.l. à la société Actor Invest S.A.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 12 juin 2008 entre Monsieur Cédric de CARITAT et la société Actor Invest S.A., que Monsieur Cédric de CARITAT a cédé 31 parts sociales (trente et une parts sociales) qu'il détenait dans la société B&S - ART AND DESIGN S.à r.l. à la société Actor Invest S.A.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 12 juin 2008 entre Monsieur Stéphane MATHOT et la société Actor Invest S.A., que Monsieur Stéphane MATHOT a cédé 31 parts sociales (trente et une parts sociales) qu'il détenait dans la société B&S - ART AND DESIGN S.à r.l. à la société Actor Invest S.A.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 12 juin 2008 entre Monsieur Benoît DABERTRAND et la société Actor Invest S.A., que Monsieur Benoît DABERTRAND a cédé 31 parts sociales (trente et une parts sociales) qu'il détenait dans la société B&S - ART AND DESIGN S.à r.l. à la société Actor Invest S.A.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature / Signature
GERANT

Référence de publication: 2008081141/1211/26.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05216. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**Oppenheim Alternative Asset Management S.A., Société Anonyme,
(anc. Sal. Oppenheim Alternative Investments S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 130.098.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2008080385/7241/12.

(080091682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Hutchison Whampoa Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Hutchison Whampoa Finance S.A.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 92.698.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51520 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008080387/211/12.

(080091538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Promoteless Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Europa Eagle S.à r.l.).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.527.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008080388/239/13.

(080091881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Life Expansion SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 335, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 81.142.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/06/2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseur d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2008080411/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08464. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Heritage Holding Company, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 26.971.

Résiliation de la convention de domiciliation

Nous vous informons par la présente que notre Société a décidé de résilier la convention de domiciliation conclue en date du 19 février 1991, nous liant à la société sous rubrique. Veuillez noter que la résiliation prendra effet le 7 juillet 2008.

Le 13 juin 2008.

Services Généraux de Gestion S.A.
Corinne BITTERLICH / Jean-Paul REILAND
Sous Directeur / Directeur

Référence de publication: 2008080393/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07520. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Billingham Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.332.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 mai 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Nostras Ltd les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Nostras Ltd domicilié à 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Billingham Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2008080389/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06278. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Plurimedia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 83.227.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008080394/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05597. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Univers-Alb S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.174.

Les Associés de Univers-Alb S.à.r.l. (la "Société") ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Ronald O. Drake, ayant son adresse professionnelle 161, Cherry Lane, New Canaan CT 06840, USA de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la démission de David Mathewson, ayant son adresse professionnelle au 16/1, Colloredogasse Vienna A-1180, Autriche de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- de nommer Ronald O. Drake Jr, ayant son adresse professionnelle 161, Cherry Lane, New Canaan CT 06840, USA de sa fonction de Gérant de la société avec effet à partir du 12 juin 2008 et à durée indéterminée;

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Cândida Gillespie

Gérante

Référence de publication: 2008080496/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07031. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Polaris Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 99.179.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008080395/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08672. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Total Alpha Investment Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 39.615.

Le bilan au 29/02/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008080396/64/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08637. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

S.W.I.F.T. Re (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 24.408.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008080397/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08635. - Reçu 46,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Berlau Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 84.997.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 8 avril 2008

L'Associé Unique décide de renouveler les mandats de Gérant de Lux Business Management S.à.r.l. et Lux Konzern S.à.r.l. pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008080584/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02619. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

G-RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 104.412.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008080398/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08545. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

AGR*Topwave Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3320 Berchem, 39, route de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 66.575.

Le bilan au 31-déc-07 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseur d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2008080400/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08472. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

ATTC S.A., Administration Technique et Travaux Comptables S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 16.441.

Extrait du PV de la réunion du C.A. tenue en date du 13 juin 2008

Transfert de siège social

A compter 18 juin 2008, le siège social de la société sera transféré du L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter au L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard Prince Henri

Signature.

Référence de publication: 2008080401/1137/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Finsaturne S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 41.545.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080406/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08655. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Galileo Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 116.354.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080407/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08699. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

IKANO Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.
R.C.S. Luxembourg B 22.380.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 03 Juin 2008

Démission d'Administrateurs

Mr Frank West, 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg avec effet le 05/05/2008

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 approuvant les comptes de l'exercice social 2008, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

Mr Mats Håkansson, Administrateur, domicilié 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg

Mr Tomas Wittbjer, Administrateur, Président du Conseil d'Administration, domicilié 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg

Mr Magnus Turegård, Administrateur, domicilié 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg

Auditeur:

KPMG Audit S.à r.l., Luxembourg

Luxembourg, 03rd June 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Publication et Réquisition

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008081192/3616/26.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09404. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Real Antonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 119.290.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080409/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08701. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Vivis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.549.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080410/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08707. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

New Building Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 122.061.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080412/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08692. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Moda G.A.S. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 4, rue Xavier Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 85.637.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080419/2656/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09762. - Reçu 107,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Aloha International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 73.830.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliaire

Référence de publication: 2008080413/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08695. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Invicta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 118.674.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le Domiciliaire

Référence de publication: 2008080414/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08696. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Bronipar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 104.904.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliaire

Référence de publication: 2008080415/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08705. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Vosges Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 23.476.

Le bilan au 31 Décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 02/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080420/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06945. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

C.M. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.828.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le domiciliataire

Référence de publication: 2008080416/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08690. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

W-Tanka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.081.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le domiciliataire

Référence de publication: 2008080417/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08687. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Coastline Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 80.738.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008080418/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08679. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Belux Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 116.217.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080426/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05276. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Butzestuff, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 35.877.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/06/2008.

Fiduciaire DI FINO & Associés S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008080421/4507/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08801. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

European Children Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 82.319.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/06/2008.

Fiduciaire DI FINO & Associés S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008080422/4507/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08786. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Jecano Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4933 Bascharage, 28, rue du Moulin.
R.C.S. Luxembourg B 110.178.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/06/2008.

Fiduciaire DI FINO & Associés S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008080423/4507/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08803. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Belux Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 116.217.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080427/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05280. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Fora Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 46.219.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/06/2008.

Fiduciaire DI FINO & Associés S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008080424/4507/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08808. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Fora Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 46.219.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/06/2008.

Fiduciaire DI FINO & Associés S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008080425/4507/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08811. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Ferrange Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 106.366.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008080428/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05253. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Hôtel de Foetz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 1, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 40.069.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 26.06.2008.

HARY Jeannot

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008080586/2763/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09706. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Ferrange Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 106.366.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008080429/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05250. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Ferrange Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 106.366.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008080431/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05247. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Fractal Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 115.917.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080432/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05264. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

International Real Estate Agency, Société Anonyme.

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, Wäistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 139.467.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, den siebzehnten Juni,

Vor der unterzeichneten Notarin Karine REUTER, mit Amtssitz zu Redange/Attert.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft TAEWAE SAH, mit Sitz in L-1330 LUXEMBURG, 40, boulevard Grande Duchesse Charlotte, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 38.504,

hier vertreten durch Frau Fatiha RAZAK, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-1330 LUXEMBURG, 40, boulevard Grande Duchesse Charlotte, welche die Gesellschaft gemäss privatschriftlicher Vollmacht welche, nach gehöriger „ne varietur“ Unterschrift durch die Komparenten, der vorliegenden Urkunde angeheftet bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden,

Die vorgenannte Erschienene, handelnd und vertreten wie erwähnt, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer von ihr zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

Art. 1. Es wird eine anonyme Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung:

"International Real Estate Agency" AG.

Die Gesellschaft kann einen einzigen oder mehrere Gesellschafter haben. Solange die Gesellschaft nur einen Gesellschafter hat, kann diese durch einen einzigen Verwalter verwaltet werden, welcher nicht der einzige Gesellschafter zu sein braucht.

Der Tod, die Aufhebung der Zivilrechte, der Konkurs, die Liquidation oder der Bankrott des einzigen Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Schengen.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des einzigen Verwalters können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des einzigen Verwalters kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Zweck der Gesellschaft besteht in der Tätigkeit der Vermittlung von Immobilien, sowie des weiteren in dem Erwerb, der Trägerschaft, der Erschließung, der Entwicklung, Ausführung, Verwaltung, Bewirtschaftung, Vermarktung und Verwertung von Immobilienprojekten oder Teilen davon, sowie der Nutzung, dem Tausch oder der Veräußerung auf welche Art auch immer, Immobilien und Immobilienzeichen jeder Art, im Großherzogtum Luxemburg wie in jedem anderen Land; Gegenstand der Gesellschaft ist weiter die Durchführung von jedweden geschäftlichen, gewerblichen sowie finanziellen Operationen, im Hinblick auf den Erwerb und die Veräußerung, die Nutzung und die Verwertung von beweglichen Gütern, sowie immateriellen Rechten.

Sie kann darüber hinaus Darlehen mit oder ohne Garantie aufnehmen und Hypotheken, Pfandrechte und sonstige Sicherheiten aller Art zugunsten ihrer eigenen Gläubiger oder zugunsten von Gläubigern von Unternehmen der vorbenannten Art bestellen.

Die Gesellschaft kann darüber hinaus alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die direkt oder indirekt mit dem vorgenannten Gesellschaftszweck zusammenhängen oder die dessen Verwirklichung fördern oder erleichtern können, tätigen.

Die Gesellschaft kann jede andere Tätigkeit welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt in Verbindung steht oder welche diesen fördern kann im In- und Ausland, ausüben.

Des weiteren kann die Gesellschaft jegliche kommerzielle Tätigkeit ausüben, für welche keine spezielle Handelsgenehmigung erforderlich ist.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zweiunddreissigtausend EURO (€ 32.000,00) eingeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nominalwert von dreihundertzwanzig EURO (€ 320,00) pro Aktie.

Die Aktien sind Inhaber- oder Namensaktien, je nach Wahl des Aktionärs, mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form der Namensaktien vorsieht.

Nach Wunsch der Aktionäre können Einzelaktien oder Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf Ihrer eigenen Aktien schreiten, unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann ebenfalls das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

Verwaltung - Überwachung

Art. 6. Wenn die Gesellschaft durch einen einzigen Gesellschafter gegründet wurde oder wenn durch Generalversammlung festgestellt wird, dass die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter hat, kann die Gesellschaft durch einen einzigen Verwalter verwaltet werden, der „einzigster Verwalter“ genannt wird, bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, welche das Vorhandensein von mehr als einem Aktionär feststellt.

Wenn die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter hat wird diese durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen. In diesem Fall muss die Generalversammlung zusätzlich zu dem einzigen Verwalter zwei (2) neue Verwalter ernennen. Der einzige Verwalter beziehungsweise die Verwalter werden für eine Dauer ernannt, die sechs Jahre nicht überschreiten darf Sie können von der Generalversammlung wiedergewählt und jederzeit abberufen werden.

Jeder Verweis auf den Verwaltungsrat in vorliegender Satzung ist ein Verweis auf den einzigen Verwalter (wenn die Gesellschaft einen einzigen Gesellschafter hat) solange die Gesellschaft einen einzigen Gesellschafter hat.

Wenn eine juristische Person Verwalter der Gesellschaft ist, muss diese einen ständigen Vertreter bestimmen, welcher die juristische Person gemäß Artikel 51bis des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, so wie dies abgeändert wurde.

Der/die Verwalter werden durch die Generalversammlung ernannt. Die Gesellschafter bestimmen ebenfalls die Anzahl der Verwalter, ihre Vergütung und die Dauer ihres Mandates.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates durch Tod, Pension oder jeden anderen Grund, frei, so können die verbleibenden Mitglieder durch einfache Stimmenmehrheit das frei gewordene Amt bis zur nächsten Generalversammlung der Aktionäre besetzen. Falls kein Verwalter verfügbar ist, wird durch den Prüfungskommissar schnell eine Generalversammlung einberufen, um einen neuen Verwalter zu ernennen.

Art. 7. Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter hat die weitestgehenden Befugnisse alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen durchzuführen, die im Interesse der Gesellschaft sind.

Alle Handlungen, die nicht ausdrücklich durch gegenwärtige Satzungen und das Gesetz, der Generalversammlung vorbehalten sind, fallen der Kompetenz des Verwaltungsrates beziehungsweise des einzigen Verwalters zu.

Art. 8. Der Verwaltungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Wenn kein Vorsitzender vorhanden ist, kann der Vorsitz der Versammlung einem anwesenden Verwalter anvertraut werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei Vollmacht zwischen Mitgliedern möglich ist. Die Verwaltungsratsmitglieder können die Vollmacht schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax geben

In Dringlichkeitsfällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden durch einfache Stimmenmehrheit gefasst. Im Falle von Gleichstand ist die Stimme des Vorsitzenden der Versammlung entscheidend.

Die Beschlüsse, die durch den einzigen Verwalter gefasst werden haben die gleiche Ausführungskraft wie diejenigen, die durch den Verwaltungsrat gefasst werden und werden in Protokollen festgehalten, welche durch den einzigen Verwalter unterschrieben werden und wovon Kopien und Auszüge angefertigt werden können.

Der erste Vorsitzende wird von der Generalversammlung gewählt.

Art. 9. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft in der Verwaltung dieser Geschäfte, übertragen.

Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter kann ausserdem jedwelder Person, die nicht Verwalter sein muss, jedwelche Spezialvollmacht erteilen sowie Vertreter und Angestellte ernennen und abberufen und ihren Lohn festsetzen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, in der täglichen Geschäftsführung durch die Einzelunterschrift des delegierten Verwalters, beziehungsweise durch die Unterschrift des einzigen Verwalters oder durch die gemeinsame oder alleinige Unterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Bevollmächtigten des Verwaltungsrates beziehungsweise des einzigen Verwalters.

Art. 11. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare, wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Geschäftsjahr - Generalversammlung

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres.

Art. 13. Für den Fall, dass es nur einen Gesellschafter (einziger Gesellschafter) gibt, übt dieser im Laufe der ordnungsgemäß abgehaltenen Generalversammlungen sämtliche Befugnisse aus, welche laut dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften der Generalversammlung obliegen.

Die Generalversammlungen werden gemäß den gesetzlichen Bestimmungen einberufen. Sie sind nicht nötig, wenn alle Gesellschafter bei der Versammlung anwesend oder vertreten sind und wenn sie erklären vorab von der Tagesordnung Kenntnis genommen zu haben.

Der Verwaltungsrat kann festlegen, dass nur die Aktionäre zur Generalversammlung zugelassen werden, die fünf Kalendarstage vor dem festgelegten Datum ihre Aktien hinterlegt haben. Jeder Aktionär kann persönlich oder mittels eines Bevollmächtigten, welcher nicht Aktionär sein muss, abstimmen.

Jede Aktie gibt anrecht auf eine Stimme.

Art. 14. Jede ordentliche oder ausserordentliche Generalversammlung kann nur gültig über die Tagesordnung befinden, wenn die Gesellschafter in den gesetzlich vorgesehenen Verhältnissen anwesend oder vertreten sind.

Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse, um alle Handlungen im Interesse der Gesellschaft zu tätigen oder zu ratifizieren.

Art. 15. Die Generalversammlung bestimmt über Verwendung und die Zuteilung der Gewinne.

Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter ist ermächtigt Zwischendividenden auszuschütten gemäss den gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 16. Die jährliche Generalversammlung tritt in dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am ersten Freitag des Monats Juni um 12.00 Uhr, das erste Mal im Jahre 2009.

Falls der vorgenannte Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 17. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie auf die späteren Änderungen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf VIERZEHNHUNDERT EUROS (1.400.- EUROS).

Kapitalzeichnung

Die gesamten einhundert (100) Aktien wurden durch TAEWAE SAH, vorgeannt, gezeichnet und in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von zweiunddreissigtausend EURO (€ 32.000,00) zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann hat der Erschienene sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf einen, diejenige der Kommissare wird festgelegt auf einen.

2.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der ordentlichen Jahresgeneralversammlung des Jahres 2014.

3.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

Herr Jörg Pullmann, geboren am 14.10.1952 in Klein-Zimmern (D), Immobilienkaufmann und -makler, wohnhaft in D-66538 Neunkirchen, Goethestraße 27.

4.- Zum delegierten Verwaltungsratsmitglied des Verwaltungsrates wird ernannt:

Herr Jörg Pullmann, vorbezeichnet.

5.- Zum Kommissar wird ernannt:

Herr Daniel Wlochowicz, geboren am 09.11.1984 in Neunkirchen/Saar (D), Steuerfachangestellter, wohnhaft in D-66538 Neunkirchen, Goethestraße 27.

6.- Zur wirksamen Vertretung der Gesellschaft ist die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder die alleinige Unterschrift eines delegierten Verwaltungsratsmitgliedes erforderlich.

7.- Der Gesellschaftssitz befindet sich auf folgender Adresse: L-5440 Remerschen, Wäistrooss, 34 (Gemeinde Schengen).

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, Monat und Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, hat der vorgenannte Komparent zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Razak, Reuter.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 juin 2008, Relation: RED/2008/760. — Reçu cent soixante euros (160,00.-€) à 0,5% = 160,00.-€.

Le Receveur (signé): Kirsch.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehren und zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Redingen/Attert, den 26. Juni 2008.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2008080823/7851/180.

(080092604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Wasaby S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 130.255.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Pour WASABY S.A., société anonyme

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008080455/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05722. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

Marni International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 73.214.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2007 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2007 déposé le 19 mai no L 080071019.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008080450/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07762. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

G.C.C. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 16, rue du Maréchal Foch.
R.C.S. Luxembourg B 136.796.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008080449/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06052. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

World Wines Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5552 Remich, 51, route de Mondorf.
R.C.S. Luxembourg B 86.018.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008080447/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06047. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.
